



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 26 avril 2023 — N° 37

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'organisme Tel-Aide Québec inc.

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire de la création de l'État d'Israël.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de féliciter M. Roch Létourneau, lauréat d'un prix Hommage bénévolat-Québec.

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de porter la voix des étudiants en francisation de la circonscription de Jean-Lesage.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin d'encourager les citoyens à participer aux discussions entourant les enjeux de santé mentale.

26 avril 2023

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire du projet BUMP, Burgundy Urban Mediation Project.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de féliciter Mme Jeanne Carrière, lauréate du grand prix du concours Cours écrire ton court.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 80^e anniversaire du Cercle des Filles d’Isabelle Saint-Jean-Vianney n° 674.

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lise Lapointe, fondatrice du Club de canotage de Shawinigan.

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Daniel Poirier, récipiendaire de la Médaille de l’Assemblée nationale.

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 80^e anniversaire de la Légion royale canadienne filiale 094 Greenfield Park.

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Zia Nezam pour ses 40 ans de service au sein du Carrefour Le Moutier.

26 avril 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe l'Arsenal de l'académie Saint-Louis, double médaillée d'or aux Championnats mondiaux de cheerleading.

À 9 h 56, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Fortin (Pontiac) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 194 Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 194.

26 avril 2023

Mme la présidente communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 200 Loi concernant l'annulation d'une servitude grevant certains lots situés en la Ville de Carignan

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 543-20230426)

M. Émond (Richelieu) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant l'annulation d'une servitude grevant certains lots situés en la Ville de Carignan.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 200 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Mme la présidente communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 202 Loi concernant la Ville de Saint-Jérôme

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 544-20230426)

M. Chassin (Saint-Jérôme) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Ville de Saint-Jérôme.

La motion est adoptée.

26 avril 2023

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 202 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport indépendant sur l'application de la Loi sur la sécurité privée et sa mise en œuvre, en date du 13 mars 2023.

(Dépôt n° 545-20230426)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 mars 2023 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant la reconnaissance du racisme et de la discrimination systémique envers les femmes et les filles autochtones.

(Dépôt n° 546-20230426)

Mme la présidente dépose :

Le rapport du Commissaire au développement durable faisant partie du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2022-2023 (avril 2023).

(Dépôt n° 547-20230426)

26 avril 2023

Dépôts de pétitions

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 47 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en œuvre d'un crédit d'impôt pour la compensation carbone.
(Dépôt n° 548-20230426)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme que les ressources naturelles sont une compétence du Québec;

QU'elle rappelle le caractère précurseur et innovateur du Québec avec son programme québécois de mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques, aussi appelés les minéraux d'avenir;

QU'elle souligne que les normes québécoises font partie des plus hauts standards internationaux, permettant une traçabilité des minéraux qui est reconnue à l'étranger et qui représente un avantage comparatif pour le Québec;

26 avril 2023

QU'elle souligne que le Québec a obtenu une reconnaissance internationale en raison de l'amélioration de ses bonnes pratiques, en rehaussant ses normes en matière environnementale, sociale et de gouvernance;

QU'elle réitère que le développement minier est nécessaire à la transition énergétique et à la décarbonation de notre économie;

Enfin, que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de poursuivre l'amélioration des bonnes pratiques dans l'encadrement de l'activité minière, en se basant sur les données probantes et les consensus scientifiques en ce qui concerne les impacts environnementaux et sociaux de ces pratiques tout en consultant la population et en faisant place à la participation citoyenne.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Rizqy (Saint-Laurent), conjointement avec M. Grandmont (Taschereau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle au gouvernement caquiste que les décisions en matière de projets d'infrastructures doivent reposer sur des besoins démontrés, des données probantes et des études de qualité tout en respectant l'ensemble des critères régissant les divers programmes d'infrastructures.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 83 en annexe)

Pour : **110** Contre : **0** Abstention : **0**

26 avril 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec Mme Caron (La Pinière), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que plus de 500 résidences privées pour aînés (RPA) au Québec ont fermé depuis cinq ans;

QU'elle prenne acte que plusieurs RPA font face à des enjeux de rentabilité et de pénurie de main-d'œuvre;

QU'elle dénonce que certains promoteurs immobiliers procèdent à des conversions ou fermetures de RPA au détriment de la qualité de vie des aînés;

QU'elle reconnaisse l'urgence de la situation et constate que l'instabilité imposée aux personnes âgées a des effets sur leur santé mentale et physique;

QU'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement de soutenir financièrement le développement de résidences pour aînés à but non lucratif afin de préparer le Québec au vieillissement de la population.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 84 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard), présente une motion concernant les bonis accordés aux salariés de la Caisse de dépôt et placement du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

26 avril 2023

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Relations internationales et Francophonie » du portefeuille « Relations internationales et Francophonie »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Protection des consommateurs » du portefeuille « Justice »;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Environnement et lutte contre les changements climatiques » du portefeuille « Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Emploi » du portefeuille « Emploi et Solidarité sociale »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du portefeuille « Tourisme »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Lutte contre le racisme » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Conseil exécutif » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du portefeuille « Cybersécurité et Numérique ».

26 avril 2023

À 11 h 14, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 27 avril 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

26 avril 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Rizqy (Saint-Laurent), conjointement avec M. Grandmont (Taschereau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 83)

POUR - 110

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ) (Verchères)
Bogemans (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	St-Louis (CAQ)
Boutin (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	(Groulx)	Marissal (QS)	(Hull)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	
Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)	

26 avril 2023

Sur la motion de Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec Mme Caron (La Pinière), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 84)

POUR - 111

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)
Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (IND)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Verchères)
Boulet (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boutin (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Caron (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
(Portneuf)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Caron (PLQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Grondin (CAQ)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Charette (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	(Hull)
Cicccone (PLQ)	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)